

Développement territorial, une nouvelle période de contractualisation s'engage

Préfigurée fin 2013 par le pacte d'avenir pour la Bretagne, la nouvelle période de contractualisation 2014-2020, commune aux fonds européens (FEDER*, FEADER*, FEAMP*, FSE*), au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et aux contrats de partenariat Région-Pays, est actuellement en cours d'engagement.

La Région y joue le rôle central en qualité d'autorité de gestion des fonds européens, de cosignataire du CPER* et de financeur des contrats de Pays.

Sur le plan local, le rôle pivot est confié à Quimper Cornouaille Développement au titre du Pays, espace de négociation et de pilotage à la fois des contrats de partenariat Région-Pays et de l'ensemble des futurs volets territoriaux des différentes contractualisations.

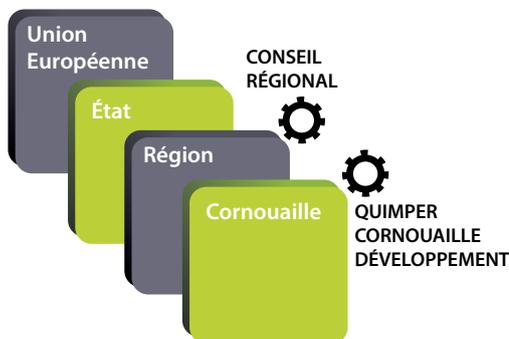
Le contrat de partenariat Région-Pays

L'enveloppe régionale se monte à 266 M€ sur 7 ans, en continuité de la période précédente, dont environ 10% devraient être attribués à la Cornouaille. Le contrat consistera à définir les 2 à 3 priorités justifiant l'engagement financier de la Région pour la Cornouaille (pour au moins 80% des financements), éventuellement assorties d'une priorité de rééquilibrage territorial interne au Pays, et à proposer une enveloppe dédiée aux services collectifs essentiels (au plus 20% des financements).

La Cornouaille devra s'entendre sur ses priorités dès l'été et proposer la négociation du projet de contrat à la Région à l'automne pour une signature en fin d'année. Une fois le contrat établi, les projets entrant dans son cadre seront présentés en comité de programmation cornouaillais.

Les volets territoriaux

L'Agence sera également appelée à candidater pour l'attribution à la Cornouaille de fonds européens territorialisés à travers les programmes LEADER* (développement rural), FEAMP* (activités maritimes et pêche) et ITI* (FEDER* territorialisé) : d'abord par une réponse argumentée à un appel commun à manifestation d'intérêt (pour septembre) puis par une réponse aux appels à projets des différents fonds (jusqu'à décembre). L'attribution de crédits se fera ensuite en comité de programmation local.



Les financements non territorialisés

Sur les 310 M€ de FEDER*, 368 M€ de FEADER* et 59 M€ de FSE* affectés à la Bretagne (l'enveloppe FEAMP* reste à fixer), l'essentiel restera non territorialisé mais affecté à des priorités définies régionalement au sein des programmes opérationnels (PO) élaborés en concertation.

L'Agence veillera à appuyer les projets du territoire susceptibles de solliciter ces fonds.

De même pour le CPER*, dont la négociation régionale s'engagera en mai, au regard des enveloppes et du mandat de négociation dont disposera alors le préfet de région au nom de l'Etat.

* GLOSSAIRE

CPER : Contrat de Plan Etat Région

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FSE : Fonds Social Européen

ITI : Investissement Territorial Intégré

LEADER : développement rural

“ A travers sa forte représentation dans le comité de programmation, le Conseil de développement aura, aux côtés des élus, une responsabilité importante dans la sélection des projets du territoire. ”

Pilotage des contractualisations

L'année 2014 va être décisive pour la mise en œuvre des nouvelles contractualisations européennes, nationales et régionales. La Cornouaille devra s'attacher particulièrement au pilotage territorial du contrat de partenariat Région-Pays, tout comme à celui de l'ensemble des volets territoriaux des divers fonds.

En intégrant la nouvelle responsabilité de gestion des fonds européens, la Région a souhaité réunir les instances locales de gouvernance des dispositifs européens et régionaux au sein d'un même comité de programmation.

A l'image des programmes LEADER*, ces comités par Pays seront composés pour moitié d'acteurs privés et pour autre moitié d'acteurs publics. Le Conseil de développement sera mobilisé pour assurer la représentation privée. Des représentants des EPCI cornouaillais, des élus régionaux et départementaux composeront le collège des acteurs publics.

Le contrat de partenariat reposera sur trois enjeux maximum et, en fonction des modalités d'intervention qu'il définira, les porteurs de projets devront présenter leurs dossiers devant le comité de programmation. De même, les projets sollicitant les dispositifs territorialisés du CPER* ou de l'Europe (LEADER*, FEAMP*, ITI territoire*) seront également présentés devant ce comité.

A travers sa forte représentation dans le comité de programmation, le Conseil de développement aura, aux côtés des élus, une responsabilité importante dans la sélection des projets du territoire.





ialys Pro : une nouvelle dynamique pour les entreprises du domaine de l'alimentaire

La CCI Quimper Cornouaille et Quimper Cornouaille Développement collaborent au sein de ialys Pro. Cette mise en réseau de nos entreprises de la filière alimentaire va permettre de développer les synergies entre elles et, à terme, renforcer leur compétitivité.



En 2013, la CCI Quimper Cornouaille est devenue, au même titre que celle de Rennes, la CCI de référence en matière agroalimentaire en Bretagne. La CCI s'est alors engagée aux côtés de Quimper Cornouaille Développement en développant la partie professionnelle de ialys dénommée ialys Pro. Après avoir identifié les besoins des entreprises, elle a mis en place les clubs « ressources humaines » (RH) et « marketing ». Une réunion de lancement et de promotion auprès des entreprises a eu lieu courant novembre. Une vingtaine d'entreprises, majoritairement agro-alimentaires, de toutes tailles et de toute la Cornouaille, ont souhaité y participer. Cette dynamique sera complétée par un club « culinarité ».

Le programme d'actions ialys Pro défini en 2013 vise à optimiser les fonctions RH et marketing dans les industries agro-alimentaires. Chacun des 2 clubs a défini collectivement les sujets qu'il souhaitait voir aborder en 2014. Le premier atelier du club RH a traité du recrutement, celui du club marketing de la construction d'une plateforme de marque. Les ateliers vont se poursuivre tout au long de l'année sur la base d'apports d'experts et d'échanges. Le club RH traitera notamment de la conduite du changement, une problématique qui intéresse également l'action maintenance animée par Quimper Cornouaille Développement. Des formations inter-entreprises seront aussi proposées aux membres de ces clubs en 2014.

Des bateaux gris conçus et réalisés en Cornouaille

Si la Cornouaille n'a pas l'image d'un territoire de construction navale militaire comme ses voisins Brest et Lorient, l'actualité récente vient contredire cette idée. Affichant une diversification vers les navires militaires et de souveraineté, les « bateaux gris », plusieurs PME ont su s'adapter à ces nouveaux marchés et pérenniser ainsi le savoir-faire naval et l'emploi en Cornouaille.

La société PIRIOU, leader de la construction navale privée française dont le siège est à Concarneau, se diversifie aujourd'hui dans le domaine militaire. Au printemps 2013 a été créée une entreprise commune avec DCNS appelée KERSHIP en vue de belles perspectives notamment à l'export. Un contrat de 100M€ a été remporté en janvier dernier pour la construction de 3 navires hauturiers B2M (bâtiments multi-missions) en remplacement des derniers patrouilleurs de la Marine nationale. 2013 était déjà riche avec le contrat de maintien en condition opérationnelle de 10 navires de formation de la Marine et la livraison de l'ALMAK, son premier bateau gris destiné à la formation des cadets de Marines étrangères partenaires de la France. Sans oublier la refonte technique complète à Concarneau du patrouilleur P400 la Tapageuse, pour revente à l'étranger.

UFAST, implantée au Corniguel à Quimper, a triplé sa surface de production et est passée de 7 salariés fin 2008 à près de 50 aujourd'hui. Forte de son expérience avec la Marine sénégalaise pour la réalisation d'un patrouilleur livré en 2013, UFAST a obtenu la commande de 2 bateaux pour le Togo et de 30 unités rapides d'intervention pour la Marine ivoirienne, le plus gros contrat de son histoire. UFAST s'attend à une croissance de 20% et réalise 90% de son CA à l'export très majoritairement dans le domaine militaire.

Le chantier naval Pierre GLEHEN situé au Guilvinec (50 salariés) vient de signer son premier contrat avec la Direction Générale de l'Armement (DGA) pour un navire de surveillance des pêches en zone Outre-Mer livré en 2015.

En outre, diverses sociétés cornouaillaises sont sous-traitantes dans le domaine naval militaire. Par exemple les sociétés quimpéroises MARINELEC (systèmes d'alarmes) ou EAMS, équipementier de l'agroalimentaire qui réalise les portes arrière des frégates multi-missions.





Evolutions démographiques de la Cornouaille

Peuplée de longue date, la Cornouaille se distingue de territoires de peuplement plus récent par l'importance de ses générations âgées. Ceci se traduit par un solde naturel moins favorable, le nombre de décès dépassant les naissances. Par contre l'attractivité multi-générationnelle de notre territoire (sous réserve des 18-24 qui s'en éloignent en partie le temps des études supérieures) et l'attachement à celui-ci, conduisent à un solde migratoire largement positif qui tire vers le haut la performance globale de notre démographie.

Un moindre dynamisme qu'en moyenne bretonne et nationale, malgré une plus forte attractivité

Au 1^{er} janvier 2011, la Cornouaille compte 334 557 habitants. Depuis 2006, elle a gagné près de 6 800 habitants, hausse de 0,4% par an, plus faible qu'entre 1999 et 2006 (0,7%/an), mais 2 fois plus importante que dans les années 80-90 (0,2%/ an). Comme depuis le début des années 80, la croissance de la population cornouaillaise est plus forte que dans le Finistère (0,4%/an de 2006 à 2011), mais plus faible qu'en Bretagne (0,8%) ou au plan national (0,5%).

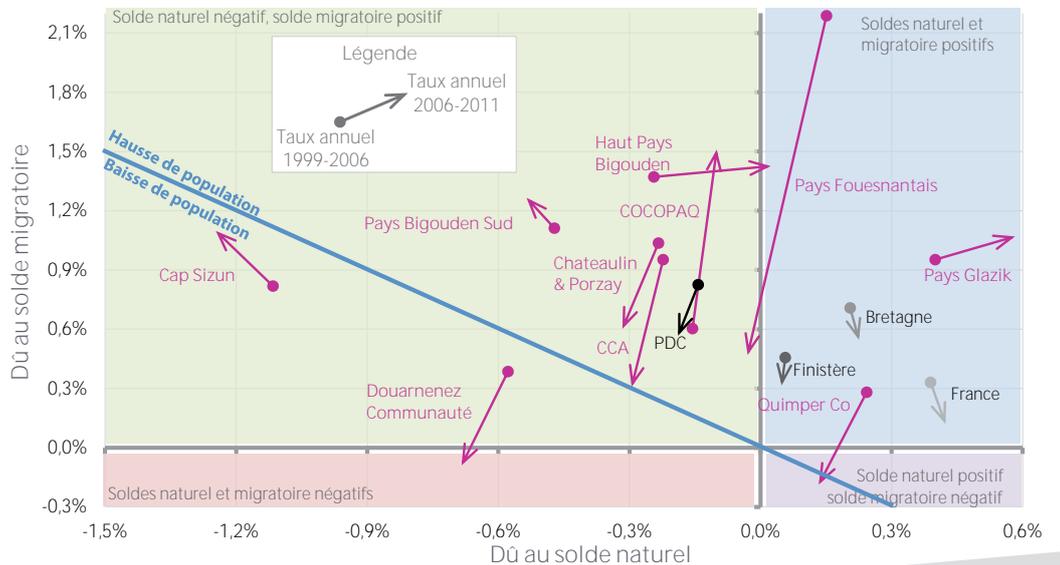
Cette moindre hausse s'explique par le **solde naturel négatif** de la Cornouaille : entre 2006 et 2011, elle compte près de 3000 décès de plus que de naissances. Ce déficit naturel est continu depuis le milieu des années 70, alors que ce solde est toujours positif dans le Finistère, en Bretagne, et a fortiori au plan national.

Néanmoins, la Cornouaille se caractérise par une forte attractivité depuis le milieu des années 70, avec un **solde migratoire très positif**. Entre 2006 et 2011, on compte 9 800 entrées de plus que de sorties, soit un taux

d'accroissement annuel dû au solde migratoire de 0,6%, de même niveau qu'en région et plus fort que dans le Finistère (0,3%) et au plan national (0,1%). Excepté les 18-24 ans, ce solde est positif pour toutes les tranches d'âges, et plus particulièrement de 30 à 45 ans et de 55 à 64 ans.

Evolution des taux d'accroissement annuels dus aux soldes naturel et migratoire entre les périodes 1999-2006 et 2006-2011 par EPCI de Cornouaille

Source : INSEE - Recensement de la population / Etat civil



Des évolutions très contrastées au sein de la Cornouaille

Trois EPCI cornouaillais voient leur population augmenter plus fortement qu'en Bretagne de 2006 à 2011 : le Pays Glazik (1,6%/an), le Haut Pays Bigouden (1,4%) et le Pays de Quimperlé (1,4%). Le Pays Glazik est le seul EPCI cornouaillais à cumuler soldes migratoire et naturel positifs. Mais ce sont le Haut Pays Bigouden et le Pays de Quimperlé qui ont les évolutions dues au solde migratoire les plus positives de Cornouaille. La croissance observée dans ces 3 EPCI depuis 2006 est plus forte qu'entre 1999 et 2006. L'accélération s'explique principalement par le solde migratoire dans le Pays de Quimperlé, par le solde naturel dans le Haut Pays Bigouden et est partagée dans le Pays Glazik.

Dans une moindre mesure, la population des Pays Bigouden Sud, Fouesnantais et de Chateaulin et du Porzay augmente aussi de 2006 à 2011 (0,7%, 0,4% et 0,3% par an), bien que leurs villes-centres aient perdu des habitants. Les taux du Pays Bigouden Sud ont peu évolué entre 1999-2006 et 2006-2011 (solde naturel très négatif et solde migratoire très positif). Dans les Pays Fouesnantais et de Chateaulin, l'apport lié aux migrations

a fortement diminué sur la période récente et le solde naturel s'est dégradé légèrement.

A Concarneau Cornouaille Agglomération et à Quimper Communauté, le taux d'évolution dû au solde migratoire a aussi baissé de façon importante entre les deux périodes. Il reste positif à CCA et compense juste le déficit naturel. A Quimper Communauté, le solde migratoire devient déficitaire et est compensé par le solde naturel. Au final, la population des 2 communautés d'agglomération stagne de 2006 à 2011 : les pertes à Concarneau et Quimper sont compensées par les hausses en périphérie.

Après de fortes pertes de 1999 à 2006, la population du Cap Sizun et de Douarnenez Communauté continue à diminuer de 2006 à 2011. Ce sont les 2 EPCI avec le plus fort vieillissement de Cornouaille, donc les soldes naturels les plus déficitaires. Douarnenez Communauté souffre aussi d'un solde migratoire négatif depuis le milieu des années 2000. A l'inverse, le Cap Sizun a vu son attractivité se renforcer sur la fin de la décennie.

Note de lecture : Entre 1999 et 2006 comme entre 2006 et 2011, la population du Cap Sizun a diminué. Sur les deux périodes, la baisse est due au solde naturel (respectivement -1,1% et -1,2%), tandis que le solde migratoire est positif (respectivement +0,8% et +1,1%) ; ces deux tendances s'accroissent entre les deux périodes.

Implication du Conseil de développement

A l'occasion de l'assemblée plénière du Conseil de développement du 22 janvier dernier, Jean-Claude Lessard (conseiller régional, élu référent Cornouaille pour le contrat de Pays) est intervenu pour présenter les nouvelles modalités de fonctionnement du futur contrat de partenariat Région – Pays de Cornouaille 2014-2020.

Sur ce nouveau contrat, il ne s'agira plus de présenter une liste de projets prédéterminés mais un maximum de trois enjeux prioritaires.

Dans un contexte de renouvellement des élus locaux, le Conseil de développement est invité à identifier des enjeux caractéristiques du territoire qui pourront ensuite être débattus avec les nouvelles équipes cornouaillaises et participer ainsi à la rédaction du futur contrat de partenariat.

De plus, la Région souhaite que les Conseils de développement soient plus amplement impliqués dans les instances de gouvernance des dispo-

sitifs communautaires et régionaux. Ainsi, le comité de programmation sera composé pour moitié d'acteurs privés issus du Conseil de développement.

La mobilisation que nécessite cette nouvelle organisation implique un travail de recomposition du Conseil de développement avec notamment l'accueil de nouveaux membres.



© Laurent Laveder

BRÈVES ialys grand public

Les actions de préfiguration du centre grand public de l'aliment se poursuivent. La Transat AG2R va être l'occasion pour la CCI Quimper Cornouaille et pour ialys de s'associer autour du village « Au Goût de la Cornouaille » déjà testé en 2012 et au Grand Prix Guyader en 2013. Après Billig®-la fête des crêpes du monde, qui s'est tenue au Prieuré à Locmaria à Quimper pour la Chandeleur et dans plusieurs communes de Cornouaille la semaine précédente, la dynamique ialys va se porter cet été sur le « Cornouaille gourmand » au sein du Festival de Cornouaille.



© Pascal Pérennec | Ville & Quimper Communauté

Fédération des Centres Techniques agri et agro bretons : ACCESS IT

Les centres techniques bretons agricole et agroalimentaire (ADRIA, ZOO-POLE, CEVA, ID MER, VEGENOV) ont pour ambition de se fédérer pour être visibles au plan national et international mais aussi pour renforcer leurs moyens et leurs potentiels de recherche. Cette fédération appelée ACCESS IT, retenue dans le Pacte d'avenir breton, est importante pour la démarche cornouaillaise ialys car elle va contribuer de manière significative au renforcement du pôle de recherche appliquée cornouaillaise autour du centre technique alimentaire ADRIA.

Conférence annuelle et prix de l'innovation agroalimentaire ialys

La Technopole et Quimper Cornouaille Développement s'associent sur 2 actions majeures : la conférence annuelle agroalimentaire et le trophée ialys. Ce dernier s'inscrit désormais dans une dimension régionale en rejoignant les « Entrepreneuriales ».

1-13
avril
2014

3 avril 2014 - Atelier Espace Info Energie

9h-13h marché de Rosporden (e-bus de Concarneau Cornouaille Agglomération)

5 avril 2014 - visite par l'Espace Info Energie

d'une maison en rénovation dans le cadre de la semaine du développement durable

1-7 avril 2014 - Permanence et expositions Espace Info Energie EPSM Gourmelen à Quimper

12-13 avril 2014 - Stand Espace Info Energie aux Journées de l'éco-construction de Concarneau Cornouaille Agglomération et de la Communauté de communes du pays de Quimperlé

7-11
avril
2014

Rendez-vous e-tourisme :

Atelier « Le monde de Google : des outils au service de votre communication touristique »

9
avril
2014

Comité technique « Destination Quimper Cornouaille »

16h30 Quimper Cornouaille Développement

2-16
mai
2014

Rendez-vous e-tourisme :

Atelier « Avis client en ligne : maîtrisez votre e-réputation et tirez profit des avis clients pour augmenter votre chiffre d'affaires »

15
mai
2014

Comité technique « Destination Quimper Cornouaille »

16h30 Quimper Cornouaille Développement

2-3-5
juin
2014

Rendez-vous e-tourisme : Atelier « Outils mobiles : savoir utiliser smartphones et tablettes pour s'adapter aux besoins de ses clients »

16
juin
2014

Conseil d'administration et Assemblée générale de Quimper Cornouaille Développement

9h30-12h à l'hôtel de ville de Quimper (salle du conseil) (à confirmer suite aux élections)

Plus d'informations sur www.quimper-cornouaille-developpement.fr

www.quimper-cornouaille-developpement.fr

Directeur de la publication : Bernard Poignant
Rédacteur en chef : Ronan Marcel
Secrétaire de rédaction : Maryse Brégeon

Crédits photographiques et cartographiques :
Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire

Réalisation : GéDéz'ailles Communication · Quimper

Impression : Cloître imprimeurs · 29800 St-Thonan

Dépôt légal : avril 2014 · ISSN : 2119-2928

Tirage : 400 exemplaires

Quimper
Cornouaille
Développement

La lettre d'info
de Quimper Cornouaille Développement

11 | AVRIL 2014

La lettre d'info de Quimper Cornouaille Développement est une publication de Quimper Cornouaille Développement (association loi 1901)
3 rue Pitre Chevalier - immeuble le Marygold - 29 018 Quimper Cedex
Tél : 02 98 10 34 00 - Mail : contact@quimper-cornouaille-developpement.fr
Site web : www.quimper-cornouaille-developpement.fr

